Strategia Netherlands



**S**



**N**

FORMATION EN LIGNE

**THEME :** SANTE MATERNELLE INFANTILE

AISSATOU Diallo

B.P :1603 – REP DE GUINE

Adresse physique : Conakry

COMPTABLE

CARE International Mali

Tel :+22376799076

Traité devoir module 3

a) **Les mesures de morbidités**

**La morbidité prévalente** : il s’agit du nombre de cas d’une maladie donnée ou de personnes atteintes de cette maladie ou tout autre évènement morbide (accidents ou suicides par exemple) existant dans une population déterminée à un moment donné sans distinction entre les cas nouveaux et anciens.

**La morbidité incidente** : il s’agit du nombre de nouveaux cas d’une maladie donnée ou des personnes qui sont atteintes de cette maladie, pendant une période donnée dans une population déterminée

b) Définition des mesures de mortalités suivantes :

* **Taux de mortalité brut :** C’est le rapport du nombre de décès de l’année à la population totale moyenne de l’année.
* **Mortalité infantile :** C’est le rapport entre le nombre de bébé morts avant l’âge d’un an sur le nombre de bébé nés sur une période et une zone géographique donnée. Le résultat est exprimé pour 1000 naissance.
* **Mortalité néonatale :** C’est le nombre de décès d’enfants âgés de moins de 28 jours. Elle est qualifiée de précoce pour les décès durant la première semaine et de tardive pour ceux des trois semaines suivantes.
* **Mortalité périnatale :** C’est l’ensemble des morts nés et des décès d’enfants de moins de 7 jours.
* **Mortalité maternelle :** C’est le nombre de femmes décédées à la suite d’un accouchement ou pendant la grossesse.
* **Taux de mortalité proportionnelle :**

c) **Les déterminants de la santé maternelle et infantile**

Déterminants de la santé

\* Ministère de la santé et des services sociaux (2005), Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, *Produire la santé*, 120 p.

Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l’état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés aux comportements individuels et collectifs, aux conditions de vie et aux environnements.  Il existe des disparités de répartition de ces déterminants entre les différents échelons de la société,  engendrant ainsi des inégalités de santé.  Ce gradiant social de santé est relié à une distribution inégale du pouvoir, des ressources, des biens et des services. Il importe donc de prendre en compte cet enjeu lors des interventions  sur l’ensemble des déterminants de la santé.

**Les principaux déterminants de la santé**

|  |  |
| --- | --- |
| **Catégories** | **Déterminants** |
| * [**Environnement économiquel**](https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/determinants-de-la-sante/principaux-determinants-de-la-sante-environnement-economique) | * Revenu * Éducation et alphabétisme * Emploi * Insécurité alimentaire |
| * [**Environnement social**](https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/determinants-de-la-sante/principaux-determinants-de-la-sante-environnement-social) | * Accessibilité, qualité et continuité des services de santé et des services sociaux * Continuum d'action pour promouvoir, prévenir, guérir et soutenir Réseaux de soutien social * Qualité de l'air et de l'eau * Logement |
|  |  |

Source : adapté de Mikkonen, J. et D. Raphaël (2011) et MSSS (2012)

La Charte d’Ottawa (1986) identifie plus précisément cinq grandes stratégies pour agir sur la santé :

* Le développement de politiques publiques saines
* La création de milieux favorables
* Le renforcement de l’action communautaire/développement des communautés
* Le renforcement des aptitudes individuelles
* La réorientation des services de santé

e) Les principales questions à aborder lors du counseling post-partum sont :

* Pratiquez l’espacement sain de vos grossesses
* Avec votre mari, discutez et choisissez une méthode de planification familiale avant que vous ne soyiez en risque de tomber enceinte.
* Protégez-vous contre les grossesses non planifiées ou les grossesses trop rapprochées avant de courir le risque de retomber enceinte juste après une naissance.
* Si vous choisissez d’utiliser une méthode de PFPP, utilisez une qui vous convient, convient à votre mode d’allaitement et à votre famille.
* Allaitez immédiatement et de façon exclusive pendant six mois.
* Si vous utilisez la Méthode d’Allaitement maternel d’Aménorrhée, changez vers une autre méthode moderne de planification familiale dès que MAMA prend fin.
* Considérez la Méthode d’Allaitement maternel d’Aménorrhée comme un choix de planification familiale après la naissance de votre bébé
* Considérez le dispositif de contraception intra-utérin de postpartum comme un choix de planification familiale.